



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Busnet Orange

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Busnet Orange

DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

NO DE PRODUIT : 900-12

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36. N;R51/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
C9-11 ALCOHOL 6EO		68439-46-3	1-5%	Xn;R22. Xi;R41.
FATTY ALCOHOL ETHOXYLATE		68439-46-3	5-10%	Xi;R41.
ORANGE TERPENE	232-433-8	8028-48-6	10-30%	Xi;R38. N;R50/53. R10.
PINE OIL	232-350-7	8006-64-2	1-5%	Xn;R22. Xi;R38.
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	5-10%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Busnet Orange

RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais. Entreposer dans le récipient original.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en: Caoutchouc (naturel, latex). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Légèrement visqueux Liquide		
COULEUR	Jaune		
ODEUR	Orange		
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau. Miscible avec l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 100	POINT DE FUSION (°C)	~ 0
DENSITÉ RELATIVE	~ 0.980 @ 20 °c		

Busnet OrangeCOMPOSÉS ORGANIQUES 203 g/litre
VOLATILS (COV)**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides. Réagit fortement avec les acides concentrés et les hydrocarbures chlorés.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 5000 mg/kg (oral rat)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu. CONTACT AVEC LA PEAU. Irritant pour la peau. CONTACT AVEC LES YEUX. Irritant pour les yeux.

VOIE D'EXPOSITION

Contact avec la peau et/ou les yeux.

SYMPTÔMES

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. YEUX ET MUQUEUSES. Irritation des yeux et des muqueuses. PEAU. Irritation de la peau.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >100

CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l >100

DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Busnet Orange

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	CAUSTIC ALKALI LIQUID N.O.S. (Sodium Oleate)		
NO. UN ROUTE	1719	N°CLASSIFICATION ADR	8
CLASSIFICATION ADR	Classe 8 - Matières corrosives.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE HAZCHEM	2R	NO. UN MER	1719
CLASSE IMDG	8	NO. DE PAGE IMDG	78 (vol 2)
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III		

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Irritant



Dangereux pour l'environnement

PHRASES DE RISQUE

R36	Irritant pour les yeux.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CONSEILS DE PRUDENCE

S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S57	Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:

5 - < 15%	Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques,
-----------	--

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

DATE DE RÉVISION 07/04/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.